

**p.4 L'éclectisme
des conférences**

**p.7 Les bonnes notes
de la rentrée scolaire**

**p.10 Les bâtiments
au régime énergétique**

Villers

n°41

Retrouvez toutes les actualités sur www.villerslesnancy.fr

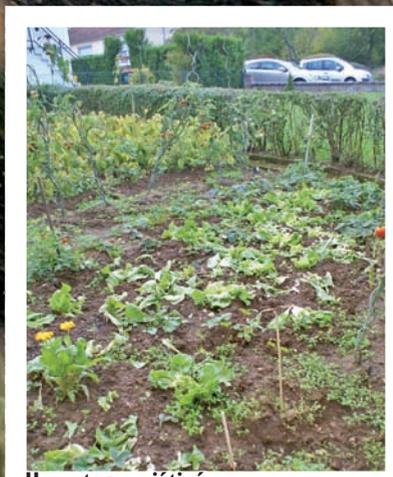


Des dégâts au stade Roger Bambuck

**Sangliers :
la Municipalité agit !
p. 12**



Un jardin retourné



Un potager piétiné

Réunion publique sur les sangliers, jeudi 18 octobre 2012 à 20 h 30, salle Déruet

De Villaroise à Miss Lorraine ?

Juliette et Pauline, deux Villaroises, seront candidates à l'élection de Miss Lorraine 2012, le 19 octobre au casino d'Amnéville. Rencontre avec ces deux ambassadrices de charme qui rêvent de représenter la Lorraine le 8 décembre prochain, au Zénith de Limoges, lors de la soirée Miss France présidée par Alain Delon et Mireille Darc.

Villers-lès-Nancy, terre d'élection ? Celle des miss, assurément ! Ce n'est plus un mystère depuis que le titre officiel de Miss Meurthe-et-Moselle 2012 a été décerné le 26 mai dernier aux Ecraignes. Une soirée de charme couronnée d'un large succès populaire. A tel point que les organisateurs ont déjà retenu la salle des fêtes villaroise pour cadre de l'édition 2013. Un événement qui pourrait susciter des vocations parmi nos jeunes concitoyennes, pour peu qu'elles suivent les traces de Juliette Caël et Pauline Brulé.

Installée depuis une dizaine d'années à Clairlieu, Juliette Caël, 20 ans, 1 m 72, poursuit ses études à l'Isfec de Metz, l'Institut supérieur de formation esthétique et coiffure : « Je souhaite ouvrir à terme mon institut, après avoir envisagé de devenir avocate spécialisée en divorce, mais le droit m'a déçue. »

De séparation, il n'en a pourtant jamais été question pour cette jeune femme qui vit au sein d'une famille très unie, avec le sport pour valeur

de référence. Jean-Marie et Corinne, ses parents, pratiquent le vélo de route à longueur de temps, faisant 15.000 km chaque année. Ses frères ne sont pas en reste. Arnaud, 26 ans, journaliste sportif à MirabelleTV, était un adepte du 800 mètres au COS Villers athlétisme, alors que Maxime, 23 ans, gendarme, pratique le handball à Nancy. Dans la foulée, Juliette a découvert l'athlétisme au COS, dès l'âge de cinq ans. « Je suis une des plus anciennes du club et je cours six jours sur sept. Avec le 400 et le 800 mètres pour disciplines de référence, des distances sur lesquelles j'ai participé aux championnats de Lorraine et de Meurthe-et-Moselle. »

Si les compétitions sportives l'ont aguerrie, une pointe d'appréhension est manifeste dans ses jolis yeux gris-verts. « Je suis stressée, participer à un concours de miss où les gens vous jugent, c'est très différent de l'athlétisme où l'on est soi-même. » Pourtant Juliette a franchi le pas cette année. « J'adore la mode, l'esthétique, le galbe du corps, j'aime



prendre soin de moi. Et par ailleurs, j'ai toujours aimé regarder l'élection de Miss France à la télévision. Mon copain m'a encouragée à me présenter, j'ai passé les présélections et je me suis retrouvée dans les douze filles retenues cette année pour l'élection de Miss Meurthe-et-Moselle. Nous sommes très bien encadrés, on prend soin de nous et l'ambiance entre les candidates était harmonieuse. Mes parents avaient un peu peur du milieu, mais ils ont vite été rassurés en rencontrant Lu-

dovic Faroult, le délégué régional de la société Miss France. »

Des parents qui ont même pleuré en voyant leur fille sur scène revêtue de l'écharpe de deuxième dauphine. « Franchement je ne m'y attendais pas. J'étais déjà très heureuse d'être parmi les sélectionnées. » Une nouvelle étape se profile désormais à Amnéville. Juliette s'y prépare avec sérieux, soutenue à fond par son entourage. « J'espère simplement aller le plus loin possible ! » Et pourquoi pas jusqu'à Limoges ?

Les multiples écharpes de Pauline Brulé

Miss Nancy 2010, première dauphine Miss Meurthe-et-Moselle 2011, quatrième dauphine Miss Lorraine 2011, Pauline Brulé est une habituée des podiums.

Cette étudiante en 3^e année de culture et communication, dont l'avenir se dessine dans l'événementiel ou la publicité, s'est prise au jeu, au fil des écharpes successives dont elle s'est parée. Avec un souvenir particulier pour son premier diadème. « Je revois encore mes parents à qui j'avais demandé l'autorisation de concourir, mon petit frère Léo et ma grande-tante venue spécialement de Fréjus, qui ont explosé de joie quand j'ai été élue Miss Nancy. Mon père s'est levé comme si la France avait à

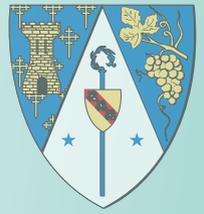
nouveau gagné la coupe du monde de football. Pourtant je ne pensais pas avoir de chance. Je m'étais avant tout inscrite pour le côté paillettes, maquillage et costumes du concours, histoire aussi de prendre confiance en moi. » Ses beaux yeux verts sous un subtil blond vénitien ont pourtant charmé tous les jurys. De quoi booster celle qui peut aussi compter sur l'appui d'Elodie, sa meilleure amie présente à chaque élection, et de son petit ami Maxime. « Devenir ambassadrice de la ville de Nancy m'a donné envie de poursuivre cette aventure merveilleuse. Tout s'emballa très vite en fait, tout s'accéléra. C'est une expérience très formatrice. » Pauline se projette déjà sur la prochaine échéance avec sérénité. « Ce sera ma deuxième

participation à l'élection régionale conçue en trois tableaux : le prêt-à-porter, le maillot de bain et la robe de mariée que j'aime beaucoup car on se sent alors vraiment princesse. Je suis la plus petite des seize candidates, 1 mètre 70, et je porterai le numéro 1. Le plus stressant, c'est le passage à l'oral. Il faut se présenter, choisir une citation et répondre à une question, cette année sous forme de portrait chinois. Il faudra être réactive. Mais la pression ne me paralyse pas. »

Autant d'atouts qu'elle entend bien valoriser. « On rêve toutes de l'emporter, un sacre qui nous permet ensuite de participer à une soirée grandiose regardée par des millions de téléspectateurs. J'ai toutes mes chances, les autres filles aussi ! »



Retrouvez les photos de l'élection de Miss Meurthe-et-Moselle dans les albums de la page Facebook officielle de Villers-lès-Nancy : http://www.facebook.com/VillerslesNancy/photos_albums



Mes chers concitoyennes et concitoyens,

La rentrée villaroise a débuté sous les meilleurs auspices. Le soleil et le succès populaire ont été au rendez-vous de la 57^e fête des vendanges, organisée avec brio par le

Comité des fêtes, notamment le dimanche pour le concert d'Emile et Images, qui a rempli le parc comme jamais, avec plus de 7.000 personnes présentes ! Le week-end suivant, le vide-grenier de Clairlieu, organisé par le COS Athlétisme, sur le nouvellement nommé « Mail Jean Fléchon », a lui aussi réuni un important public.

Après la réussite des manifestations célébrant les 40 ans de Clairlieu, nous avons eu deux nouvelles preuves du dynamisme des Villarois et de leur capacité à animer leur ville et leur agglomération. Que tous ceux qui y ont contribué, de près ou de loin, en soient ici sincèrement remerciés. En cette période où la morosité pourrait nous gagner compte-tenu du contexte économique mondial, ces occasions festives réussies sont des moments de légèreté qui font du bien.

Vous le savez, notre pays traverse un temps de turbulences économiques. Les plans sociaux, mis en sommeil avant les élections présidentielles et législatives, réapparaissent, tout comme les mauvaises surprises budgétaires que le nouveau Gouvernement découvre alors qu'il prend la mesure de la situation que lui ont laissée ses prédécesseurs.

Un effort substantiel sera néanmoins nécessaire pour rétablir les finances publiques, et nous devons tous y contribuer à notre niveau. C'est ainsi que la Municipalité a fait un choix, certes difficile, mais dans le respect des principes d'égalité et de solidarité qui guident son action. Elle a pris la décision de réduire la durée de la classe de neige à Bernex de 15 à 11 jours. Tout en continuant à offrir un séjour profitable aux enfants comme l'a prouvé l'expérience de l'école du château Simon de Chatellus en mars dernier, cette mesure rétablit l'équilibre entre toutes les écoles de Villers-lès-Nancy, rendant le coût du séjour par enfant à Bernex équivalent à celui du séjour à Asnelles où partent les élèves de l'école des Aiguillettes (alors qu'auparavant la différence était presque du simple au double).

L'autre événement du mois de septembre a été la battue aux sangliers organisée le 22 septembre dans

les secteurs du parc de Brabois et de la Justice. La Municipalité avait été sollicitée à plusieurs reprises par des habitants à ce sujet, et j'ai donc décidé de demander au Lieutenant de Louveterie Philippe Kieren d'intervenir. J'ai également décidé d'organiser, le 18 octobre à 20 h 30 à la salle Dérue, une réunion publique sur la problématique des sangliers dans toute la commune, car d'autres secteurs, notamment Clairlieu, sont concernés. A l'heure où j'écris ces lignes, le Lieutenant de Louveterie Kieren, le Conseil général et l'Etat, représenté par la Direction départementale des territoires, ont donné leur accord pour y participer ; seule manque encore la réponse de la Communauté urbaine du Grand Nancy. Cette réunion sera l'occasion pour les intervenants d'expliquer leurs positions et actions, et de dispenser des conseils pour se protéger des suidés ; elle sera aussi un moment où les Villarois pourront s'exprimer et poser leurs questions directement aux acteurs concernés.

Avec les nombreuses autres manifestations associatives et festives, ce sera une nouvelle occasion pour moi de vous rencontrer et de vous entendre, que j'espère profitable.

Pascal Jacquemin,
Maire de Villers-lès-Nancy

Sommaire

A la Une 2

- De Villaroise à Miss Lorraine ?
- Les multiples écharpes de Pauline Brulé

Culture 4-6

- Focus sur la saison culturelle
- L'éclectisme des conférences
- Création nationale à la Roële
- Les thés dansants de l'AMCF
- Exposition Métamorphoses
- Bienvenue Gwénaëlle
- Bonne retraite Henri !

Education 7

- Les bonnes notes de la rentrée scolaire

Album 8-9

Economie 10

- Les bâtiments communaux au régime énergétique
- La TCFE, une contribution vertueuse

Brèves 11

Cadre de vie 13

- Des sangliers indigestes
- Un complexe hôtelier à Villers
- ErDF, labellisé LPO

Conseils municipaux 14

Carnet 14

Expression des groupes politiques 15

Focus sur la saison culturelle

L'éclectisme propre à contenter un vaste auditoire, toujours plus nombreux dans sa quête du spectacle vivant contemporain sera, cette année encore, défendu avec ardeur par la ville de Villers-lès-Nancy et ses deux acteurs associés à l'élaboration de la programmation, le Théâtre de la Roële et Clairlieu Animation.

Au programme, du théâtre, de la musique, de la chanson, de l'humour et des conférences, avec pour ouvrir la saison 2012-2013, un spectacle pour lequel Julien Cottureau s'est débarrassé des mots, pour offrir au public des Ecraignes son premier « one-mime-show ».

L'éclectisme des conférences

Le cycle de conférences proposé au château M^{me} de Graffigny est reconduit. La rançon d'un succès qui ne s'est jamais démenti l'année dernière au vu d'une fréquentation aussi régulière qu'un métronome. Avec un cycle conçu comme un diptyque jusqu'au 24 janvier.

Le premier volet est articulé autour de quatre rendez-vous. L'un en forme de témoignage de vie et de résistance apporté par Pierre Thouvenin, un autre sur la crise de la sidérurgie entre 1930 et 1936, décrite par Michel Martin et Gérard Boulesque, à la résonnance particulière en raison de la fermeture de la dernière aciérie lorraine. Le dernier nous conduira au cœur du désert tunisien en compagnie de treize hommes appelés à se questionner sur leur existence et sur leur identité masculine. Une expérience de vie hors du commun retracée par Christian Crapoux.

Mais c'est avec « du sang dans les ténèbres » que s'ouvrira ce cycle le 31 octobre, à travers une exposition et un récit particulièrement documentés sur la vie de Bram Stoker, l'auteur de Dracula. Pas une date choisie au hasard, mais en concordance avec la nuit d'Halloween, idéale pour célébrer le centenaire de la mort de Bram Stoker, trop souvent éclipsé par le personnage qu'il a créé.

Un propos développé par Gilles Tômc, bibliothécaire à la Bibliothèque universitaire du Saulcy à Metz, l'un des concepteurs de l'exposition « Bram Stoker et Dracula, le vampire dans l'histoire, la littérature et le cinéma » que l'on découvrira dans le hall de l'hôtel de ville de Villers-lès-Nancy du 24 au 31 octobre, puis le 31 octobre dans la soirée, au château M^{me} de Graffigny. Parallèlement à l'évocation de la vie et de l'œuvre de Bram Stoker, c'est toute l'histoire du mythe du vampire qui sera rapportée. Un voyage dans le temps qui fera revivre le folklore de Transylvanie ou le Londres du XIX^e siècle, montrant l'évolution de l'image du vampire dans la littérature puis le cinéma.

L'autre volet sera ouvert à quatre reprises par Marcel Cordier que l'on retrouvera, pour autant de communications, en seconde partie de saison.

Homme de lettres bien connu pour ses engagements culturels et littéraires, Marcel Cordier est ancré dans cette « Lorraine du cœur » où il a choisi

de vivre avec son épouse Mido, artiste peintre. Lauréat de l'Académie Française, journaliste, écrivain, polémiste, conférencier et critique littéraire, ses valeurs trouvent racines dans la famille, lorraine et franc-comtoise. Elles se sont enrichies et étoffées au fur et à mesure de rencontres avec des « directeurs de conscience », des pédagogues humanistes... des écrivains romantiques aussi, Lamartine, Victor Hugo... « Qui marche sur leurs traces en subit l'influence. » Marcel Cordier semble bien être de ceux-là.

Après sa série dédiée aux vies d'écrivains du XVIII^e au XX^e siècle, il a choisi cette fois de nous faire partir à la rencontre des Lorrains connus et méconnus du XVII^e au XX^e siècle : Charles de Foucauld, Jules Ferry ou encore Maurice Barrès dont on célèbre le 150^e anniversaire de la naissance. « Un anniversaire oublié » selon Marcel Cordier qui déroulera, le 18 octobre, la vie de Stanislas de Boufflers. « Qui le connaît vraiment ? C'était un noble dont le parrain était le roi Stanislas. Il est né à

Nancy, alors que sa mère se rendait à Lunéville depuis Commercy. Elle accoucha dans la maison d'un artiste-peintre au milieu de l'avenue de Boufflers, d'où le nom donné depuis à cette artère. »

Intarissable, Marcel Cordier aura tout loisir pour entraîner son public dans les pas de celui qui deviendra gouverneur du Sénégal, un antiesclavagiste élu à l'Académie Française en 1788, puis député de Nancy l'année suivante à la Révolution. Toutes ses conférences sont appuyées par la projection de 300 diapositives.

- 08/11 : Témoignage de vie et de résistance
- 15/11 : Maurice Barrès, un anniversaire oublié
- 29/11 : La crise et les grèves de 1930 à 1936
- 13/12 : Jules Ferry et l'école républicaine
- 10/01 : Le souffle du désert (Les Ecraignes)
- 24/01 : Charles de Foucauld de Strasbourg au Sahara

Retrouvez le programme de la saison culturelle sur : <http://www.villerslesnancy.fr>



« Du sang dans les ténèbres », par Gilles Tômc, mercredi 31 octobre à 20 h, au château M^{me} de Graffigny. Entrée libre.



« Stanislas de Boufflers au Sénégal », par Marcel Cordier, jeudi 18 octobre à 20 h, au château M^{me} de Graffigny. Entrée libre.



Un chien et un roi aux cheveux rouges, en création nationale au théâtre de la Roële

Le théâtre a également une place de choix à Villers-lès-Nancy, avec la troupe du Théâtre de la Roële, à qui cette année, Pierre Notte, auteur de théâtre renommé, fait un beau cadeau : la création nationale de sa nouvelle pièce, « Le chien du roi aux cheveux rouges ».

Ce sera un rendez-vous à ne manquer sous aucun prétexte ! La création nationale, mi-décembre, de la pièce « Le chien du roi aux cheveux rouges », a été confiée au Théâtre de la Roële par Pierre Notte, son auteur aux talents multiples, écrivain, chanteur, comédien, musicien, dessinateur et même pendant un temps secrétaire général de la Comédie Française.

Un récit enlevé et iconoclaste écrit pour 99 personnages et un chien, sous la plume de cet enfant terrible des scènes parisiennes, trublion génial du théâtre contemporain. Vingt-cinq comédiens serviront une pièce en forme de drame shakespearien, dans une eu-

phorie d'écriture où les personnages sont confrontés à des situations aussi inattendues qu'incongrues.

Un spectacle comique, aux réparties nombreuses, qui n'est pas sans rapport avec la série Kaamelott diffusée sur Canal +. Pour cette comédie, la scénographie éclatée de Patrick Schoenstein, le soin apporté aux costumes, aux accessoires, aux lumières, et aux choix musicaux, sont autant d'éléments propres à renforcer un texte qui condamne le pouvoir et dénonce l'aveuglement des tout-puissants.

« Le chien du roi aux cheveux rouges », au Théâtre de la Roële, mise en scène, décors et costumes de Patrick Schoenstein, éclairages et son de Bruno Gaspérini, assistante mise en scène Célénie Crillon. Vendredi 14 et samedi 15 décembre 2012 à 20 h 45, dimanche 16 décembre 2012 à 16 h, vendredi 18 et samedi 19 janvier 2013 à 20 h 45, dimanche 20 janvier 2013 à 16 h, vendredi 25 et samedi 26 janvier 2013 à 20 h 45.



Et aussi à la Roële

- Un grand cri d'amour : vendredi 23 et samedi 24 novembre à 20 h 45, dimanche 25 novembre à 16 h 00
- La chatte sur un toit brûlant : vendredi 19 et samedi 20 octobre à 20 h 45, dimanche 21 octobre à 16 h 00, vendredi 16 et samedi 17 novembre à 20 h 45, dimanche 18 novembre à 16 h 00
- Le vent des peupliers : vendredi 7 et samedi 8 décembre à 20 h 45

A l'affiche jusqu'en janvier

- 9 novembre : Grande soirée cabaret (Centre Jean Savine)
- 15 novembre : Gabriella Grasso et Denis Marino, chanson italienne, dans le cadre du festival Vand'Influence (Centre Jean Savine)
- 28 novembre : « Buno, Volere Volare » avec Bruno Robert, spectacle musical (Les Ecraignes)
- 9 et 10 janvier « The two men show 2 » de et avec Arnaud Krugell et Mathieu Burger (Théâtre de la Roële)
- 11 janvier : Ker Lann, musique celtique (Les Ecraignes)

La convivialité musicale des thés dansants de l'AMCF

Lancés en novembre 2011, à l'instigation de Michel Card, adjoint à la Culture, les thés dansants de l'Association musicale culturelle et festive (AMCF) sont une pleine réussite pour les organisateurs.

Autour de Francine et Christian Maron, respectivement vice-présidente et trésorier, ce ne sont pas moins de 12 bénévoles qui s'occupent de la billetterie, de la buvette et du vestiaire un jeudi par mois dans la salle des fêtes du centre des Ecraignes de 14 h à 18 h.

Dans une ambiance chaleureuse et dynamique, 180 danseurs en moyenne (50 % de Villarois, le reste de toute la région) se déhanchent au son d'un orchestre chaque mois renouvelé.

Les organisateurs ont accueilli au premier thé dansant de la saison 2012-2013 quatre personnes en situation de handicap et onze personnes valides pensionnaires d'une maison de retraite. Un vrai petit bonheur pour ces personnes qui ont pu rêver un peu en assistant à ce moment de convivialité amicale.

Renseignements et inscriptions auprès de l'AMCF au 03 83 41 53 05 - Entrée : 7 euros

Prochains rendez-vous

- 18 octobre 2012 animé par Benoît Przybyla
- 15 novembre 2012 animé par José Pereira
- 20 décembre 2012 animé par Jean-Claude Daniel
- 17 janvier 2013 animé par Bob Piler
- 21 février 2013 animé par Alberto Garzia
- 21 mars 2013 animé par Corinne orchestre Co & Co
- 18 avril 2013 animé par Jean-Claude Daniel
- 23 Mai 2013 animé par Silver Brothers
- 20 juin 2013 animé par Alberto Garzia
- 19 septembre 2013 animé par José Pereira
- 17 octobre 2013 animé par Bob Piler
- 21 novembre 2013 animé par Corinne orchestre Co & Co
- 19 décembre 2013 animé par Alberto Garzia



Métamorphoses à la Galerie M^{me} de Graffigny

Chloé Muller,
artiste peintre

Chloé Muller est autodidacte, elle peint depuis son enfance sur tous les supports possibles, avec toutes les techniques et tous les pigments imaginables. Depuis janvier 2000, elle se consacre uniquement à la peinture à l'huile sur toile, la seule peinture « vivante » pour elle. Sa source d'inspiration est toujours réelle mais du fond de son Atelier des couleurs, au fur et à mesure des coups de pinceaux, les branches perdent leurs feuilles, les arbres perdent leurs branches, les lignes droites se courbent, les soleils se multiplient...



Régis Cavignaux,
photographe animalier

Régis Cavignaux, photographe animalier et globe-trotter, photographie et observe la faune sauvage depuis 30 ans. Au travers de ses images qui se veulent à la fois documentaires et esthétiques, il s'attache à faire partager sa passion pour les animaux libres et espère ainsi sensibiliser le public à la beauté de notre terre, à la nécessité de protéger les milieux naturels et respecter la vie sauvage dans toute sa biodiversité.



Parallèlement à l'exposition, Régis Cavignaux nous invite à découvrir le jeudi 25 octobre 2012 à 20 heures une conférence illustrée « La plume et la glace, la faune du Japon en hiver ».

Olivier Mallemouche,
verrier contemporain



Olivier Mallemouche est souffleur de verre depuis plus d'une vingtaine d'années, sa vocation remontant à l'âge de huit ans. Il excelle dans le traitement chromatique, domaine dans lequel il est autodidacte. Il introduit, intercale dans les couches successives qui constituent ses pièces des dessins, visages, calligraphies ou encore graffiti abstraits... Il crée encore librement des « personnages » qui le font entrer dans cette veine « ludique » du verre contemporain.

Métamorphoses : jusqu'au 4 novembre, du mercredi au dimanche de 14 h à 18 h 30 (dimanche 18 h)

Prochaines expositions à la galerie M^{me} de Graffigny

- du 9 novembre au 2 décembre : **Annick Reiff (peintures) et Marie-Christine Sohm (sculptures)**
- du 7 au 23 décembre : **Claudine Barbier-Kieffer**

Bonne retraite Henri !



A cent lieux de l'image d'Epinal du fonctionnaire, Henri Schmitz a toujours été guidé par un sens aigu du service public.

D'une constante bonne humeur, sa simplicité et son professionnalisme, sa présence de tous les instants et son implication personnelle n'avaient pour moteur que la haute idée qu'il se faisait du service à rendre à la commune et à ses habitants.

D'abord, éducateur pour adultes handicapés et enfants inadaptés en Suisse et en France, Henri Schmitz a obtenu une licence de sciences sociales appliquées au travail en cours du soir et a été animateur permanent au FJEP de Maxéville de 1983 à 1991. Après sa réussite au concours d'attaché territorial, il devient, en 1991, responsable de l'espace Jean Jaurès à la ville de Tomblaine., sa commune de résidence où il a assuré la présidence de l'association Aux actes citoyens.

Tact et diplomatie

En 1999, il prend la direction du service culturel de Rillieux-la-Pape (Rhône), puis en 2001, est embauché à Villers-lès-Nancy, par Michel Walter; alors adjoint à la Culture. AVillers, il gère les services Vie culturelle, Education et petite enfance de 2001 à 2008, et depuis le service Vie culturelle, anciens combattants et relations internationales, tout en assumant les fonctions de directeur général des services adjoint depuis 2007.

Henri va désormais se consacrer pleinement à ses passions de toujours, les voyages, la photographie, tout en assurant son mandat de conseiller municipal à Tomblaine. On le reverra régulièrement à Villers-lès-Nancy où il compte s'investir au sein de la Maison de la solidarité.

Bienvenue Gwénaëlle !



En poste depuis le 1^{er} septembre, Gwénaëlle Wilkie succède à Henri Schmitz.

VN : « Gwénaëlle, qui êtes-vous ? »

GW : « Je suis née au Havre, en Haute-Normandie, aînée d'une famille de huit enfants. Après mon baccalauréat littéraire spécialité musique, j'ai obtenu un DEUG de musicologie à Rouen, et une maîtrise en ingénierie culturelle et touristique à l'IUP de

Lille. Après avoir participé au festival d'été de la ville du Havre, j'ai travaillé au service culturel de l'université du Havre, puis au conservatoire de musique-danse et arts plastiques de la ville de Gagny, dans la région parisienne, avec pour mission de développer des partenariats et de mettre en place une programmation culturelle. En 2010, j'ai reçu la mission de faire travailler ensemble les trois équipements culturels municipaux majeurs, le conservatoire, le théâtre et la bibliothèque. »

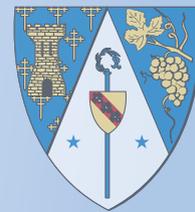
VN : « Pourquoi avez-vous souhaité rejoindre la ville de Villers-lès-Nancy ? »

GW : « J'avais envie d'accéder à de nouvelles responsabilités et je souhaitais revenir en province. J'ai postulé sur l'emploi proposé par la commune de Villers car il s'agissait d'un poste de coordination et de direction. Avec un projet passionnant à la

clef basé sur une triple dimension, la vie culturelle, les relations internationales et les anciens combattants. »

VN : « Quelle image gardez-vous de votre arrivée ? »

GW : « J'ai été plongée dans l'ambiance dès mon arrivée qui coïncidait avec le week-end de la fête des vendanges. J'en garderai un souvenir inoubliable tant l'accueil a été exceptionnel. C'était génial ! J'ai tout de suite été intégrée à l'équipe et je me suis mise immédiatement au travail. Puis, tout au long du mois de septembre, le relais avec Henri Schmitz a été formidable. Un homme qui conjugue à la fois simplicité, chaleur et générosité, c'est rare. J'ai pris la mesure de l'ampleur de la tâche qui m'a été confiée, il faudra que je sois à la hauteur de mon prédécesseur. Je vais tout donner, je suis ravie d'être ici et pleine d'entrain. »



Les bonnes notes de la rentrée scolaire



Pascal Jacquemin remet les clés des nouveaux locaux du Rased à Madame Redel, enseignante au Rased, en présence de Monsieur Castelli, inspecteur d'académie

Après la réalisation d'un programme de travaux effectués pendant l'été, conçu à partir des demandes des enseignants, il était temps pour les enfants et les enseignants de regagner leurs salles de classe. Avec trois nouveautés au programme de la rentrée 2012-2013, un self qui fait grandir, une classe spécialement prévue pour les enfants en situation de handicap et un nouveau Rased pour ceux qui ont besoin d'un soutien particulier.

La rentrée scolaire s'est effectuée dans les meilleures conditions après l'habituel programme d'intervention estival, la période idéale pour effectuer les travaux dans les différentes écoles de la commune. « Des opérations de toutes natures, peinture, plantations, pose d'étagères, révision des tables, changement de rideaux, installations de prises électriques, etc. Sans oublier des équipements complémentaires, notamment des ordinateurs, un vidéoprojecteur, des meubles de rangement, des écrans plats, le tout pour un montant total de 30.000 euros » précise Danielle Maudinas, adjointe déléguée à l'Éducation et aux temps de l'enfant.

L'action la plus importante a concerné l'installation d'un mini-self, « le self qui fait grandir », au restaurant scolaire Madame de Graffigny. « Un concept qui permet de concilier plaisir et responsabilité. Il repose en effet sur un parcours coordonné et responsabilisant où les enfants mangent à leur rythme et se servent

selon leur appétit. » Une manière de les aider à poursuivre leur apprentissage de la vie en société, à développer leur autonomie et leur envie de faire seuls les choses du quotidien. La présence rassurante des adultes qui les encadrent à l'école est essentielle à leur bien-être, mais ceux-ci doivent aussi pouvoir laisser les enfants s'affirmer dans leur choix.

« Autre bénéfice, le mini-self crée une ambiance conviviale, plus chaleureuse, propice aux échanges et au partage grâce notamment à un niveau sonore maîtrisé. » Autant d'avantages qui ont été remarqués dans les deux autres restaurants scolaires déjà équipés, il était donc normal que le restaurant scolaire M^{me} de Graffigny en dispose aussi, puisque ce ne sont pas moins de 200 repas qui sont servis par jour pour la maternelle Dérue et l'école du château Simon de Chatellus. « Ce nouvel équipement est un investissement conséquent pour la ville, 30.000 euros pour le mini-self en lui-même, mais

aussi près de 12.500 euros pour la réfection du sol et l'aménagement du restaurant scolaire. »

La Clis et le Rased, pour accueillir tous les enfants

Sur le versant des effectifs, les six écoles primaires accueillent 944 enfants, contre 954 l'année dernière. Une relative stabilité due en partie à l'arrivée de 12 élèves à l'école des Aiguillettes avec l'ouverture d'une « Clis », classe pour l'inclusion scolaire, suite à la fermeture de l'école de Remicourt.

« Elle a pour mission d'accueillir de façon différenciée des élèves en situation de handicap afin de leur permettre de suivre totalement ou partiellement un cursus scolaire ordinaire » détaille Chantal Mayer, conseillère municipale déléguée au Temps scolaire, aux conseils d'école et aux activités périscolaires. Elle-même professeure certifiée d'anglais à l'Erea l'établissement régional d'enseignement adapté de Flavigny. « Les enfants bénéficient d'une

forme ajustée de scolarisation avec un enseignement adapté au sein de la Clis et une participation aux actions pédagogiques prévues dans le projet de l'école. » Danielle Maudinas ajoute que « l'ouverture de cette classe s'est faite suite à la demande de Monsieur Castelli, inspecteur de l'Éducation nationale. La Ville a aménagé une salle qui était disponible à l'école des Aiguillettes, ainsi que des toilettes, en rez-de-chaussée pour permettre l'accessibilité à un élève en fauteuil, au même niveau que le restaurant scolaire, de plain-pied. »

Une autre intervention a concerné le Rased, le réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté, qui a été déplacé à la maternelle Suzanne Herbinière-Lebert. « Il était précédemment installé dans les locaux de l'ancienne école Marcel Pagnol à Clairlieu, et par voie de conséquence, isolé » rappelle Chantal Mayer. « En tant qu'enseignante, je crois qu'il est important, tout comme pour la Clis, de rassembler sur un même lieu des enfants en difficulté aux côtés de ceux qui n'ont pas de problèmes scolaires. C'est à la fois positif et fédérateur. »

Sur le plan matériel le Rased dispose d'un nouvel espace de travail très apprécié par Madame Catherine Noël, psychologue scolaire et par l'équipe d'enseignantes d'adaptation. « Nous avons mis à leur disposition des locaux fonctionnels, un bureau, une salle de réunion et une autre salle pour le travail de motricité effectué avec les enfants » développe Danielle Maudinas. « L'enfant en fauteuil accueilli à la Clis effectue d'ailleurs ici-même les séances de kinésithérapie dont il a besoin, la maternelle étant déjà pourvue d'une rampe d'accès pour personnes handicapées. »

Au final, une rentrée qui s'est parfaitement déroulée, « d'autant que les nouvelles inscriptions ont bien été reçues en premier lieu à la mairie, et grâce à la parfaite coordination avec les enseignants » se félicite l'adjointe à l'Éducation. Elle remercie les parents des bambins qui entraînent pour la première fois en maternelle « d'avoir accepté de les déposer à la restauration scolaire quinze jours après la rentrée effective », pour une adaptation en douceur.

40^e anniversaire
de Clairlieu!



1^{er} coup de pioche de la structure multi accueil Louise Martin
le 22 juin 2012



40^e anniversaire
de Clairlieu!
©-Françoise Claudel

Tournoi de billes à l'école élémentaire Camus organisé
par le Conseil municipal d'enfants le samedi 23 juin 2012

40^e anniversaire
de Clairlieu!



© Françoise Claudel

Pique-nique populaire le dimanche 24 juin 2012 sur le mail Jean
Fléchon



Concert de Chœur en balade à l'église Saint-Fiacre le 29 juin
2012 à l'occasion de la semaine musicale de l'APM



Inauguration du mini-self au restaurant scolaire
M^{me} de Graffigny le 24 septembre 2012



Journée du jeu organisée le 30 septembre par l'école maternelle
Claude Déruiet et l'association des parents d'élèves au Château
M^{me} de Graffigny

Album

57^e Fête des Vendanges



Le public était nombreux durant le week-end et particulièrement le dimanche pour le concert d'Emile et Images



© Françoise Claudel

Le Conseil municipal d'enfants a vendu 300 kg de raisins les 1^{er} et 2 septembre



© Françoise Claudel



© Françoise Claudel

Les envolées des danseuses de l'AMCF le samedi 1^{er} septembre 2012

Retrouvez plus de photos sur le site Internet de la ville <http://www.villerslesnancy.fr/>



Le groupe Cocktail de l'AMCF dans les fameuses gigue de claquettes irlandaises le samedi 1^{er} septembre 2012 à 20 h 30



Pascal Jacquemin remet un cadeau à Raymond Masson, doyen du repas des anciens du 4 septembre, offert par la Municipalité



Pascal Jacquemin entouré de Blandine Souvay, présidente du Comité des fêtes, organisateur de la Fête des vendanges, et Emile et Images

Les bâtiments communaux au régime énergétique

Depuis le 1^{er} novembre 2002, la ville de Villers-lès-Nancy s'est lancée dans un vaste programme de réduction des dépenses d'exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux. Une opération qui avait pour objectif global de faire des économies d'énergie et de diminuer les dépenses de fonctionnement.

L'audit technique et financier, réalisé par un cabinet spécialisé, a confirmé l'urgence d'agir quand on sait que la durée de vie des bâtiments pour une collectivité est en moyenne de quarante à soixante ans. Avec des coûts de fonctionnement qui représentent entre quatre et sept fois le montant de l'investissement de départ. En attendant, il fallait intervenir sur l'existant. L'étude a pointé, sur la période 1999-2001, des consommations particulièrement élevées sur certains bâtiments. « D'où la nécessité d'adapter l'appareil de production de chaleur en fonction des besoins » explique Dominique Craincourt, directeur du développement au bureau d'études Huguet, qui intervient en qualité d'assistant maître d'ouvrage pour le compte de la ville de Villers-lès-Nancy.

Premier levier : réaliser des économies par la gestion des chaufferies mais aussi en modifiant dans les comportements. Ensuite, engager des travaux d'amélioration technique. Par exemple, avec le passage au gaz des installations thermiques de l'hôtel de Ville, par le remplacement des chaudières sur la plupart des sites référencés (les FPA, les écoles, le centre technique municipal...), par le remplacement des régulateurs de chauffage sur la plupart des sites suivis sur le marché dit de température (MT), ou encore par la mise en place de récupérateurs de fumée.

Un gain énergétique de 53 %

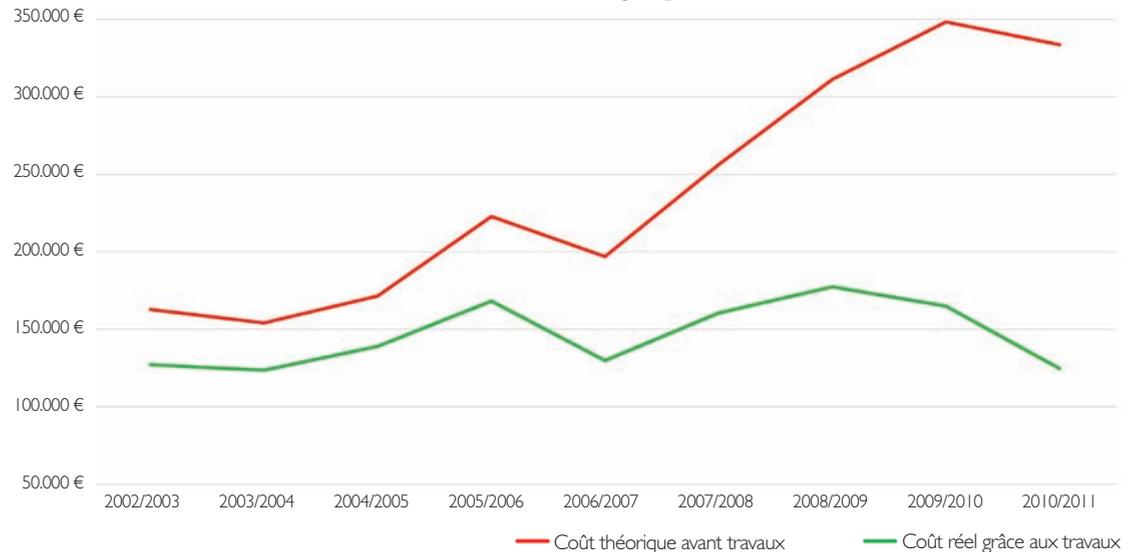
Des travaux d'isolation ont également été entrepris comme à l'ancienne mairie (combles), alors que des travaux de remplacement des menuiseries ont débuté en 2011. La mise en place de programmes d'occupation des sites a permis de réduire la température intérieure des locaux en période d'inoccupation. « En travaillant sur des prescriptions trentenaires, via Météo France, on connaît les variations de températures sur la saison de chauffe, d'octobre à fin mai » indique Maxime Maufinet, ingénieur chargé d'études au BET Huguet. « Et on estime le nombre de degrés-

jour qu'il faut pour adopter la température idéale. »

Autant d'économies qui ne se font bien sûr pas au détriment des usagers. « Il y a des températures contractuelles à respecter, par exemple 21° en maternelle. On chauffe utile. Et on tient compte des travaux d'amélioration réalisés chaque année pour redéfinir les cibles énergétiques » ajoute Dominique Craincourt. Autant d'études liées au suivi régulier du marché d'exploitation confié au prestataire titulaire du marché d'exploitation, la société Cofely pour la ville de Villers.

Le bilan général sur la période 2002-2010 est désormais connu. Il en ressort que le gain global généré, en termes de consommation d'énergie, s'établit à 53 % sur les bâtiments communaux référencés. Soit un gain financier de 39 %. Sans l'action municipale engagée depuis une dizaine d'années, la facture se serait élevée à 2.157.795 euros, contre un montant de 1.315.653 euros. Soit une économie de 842.141 euros. Et quand on sait que, sur la même période, le prix du gaz a augmenté de 61,5 %, on mesure toute la pertinence et l'efficacité de la politique active menée dans ce domaine par la Municipalité.

Evolution de la facture énergétique de la Ville



La TCFE expliquée

Quatre questions pour tout comprendre de la taxe sur la consommation finale d'électricité (TFCE).

► Villers-lès-Nancy est la seule ville de la CUGN à mettre en place la TFCE

FAUX. Nancy l'a mise en place dès 1992, avec un coefficient de 8, Essey-lès-Nancy en 2011, avec un coefficient de 5. Jarville et Ludres y ont eu recours, en leur temps, pour financer des travaux d'enfouissement.

► La TFCE va alourdir sensiblement les factures d'électricité

FAUX. En moyenne, l'augmentation ne devrait être que de 1,5 euros par foyer et par mois. La somme recueillie va notamment permettre de maintenir le niveau des subventions aux associations qui n'a jamais baissé depuis 2008 malgré la crise, et de dégager des fonds pour aider les Villarois en situation précaire.

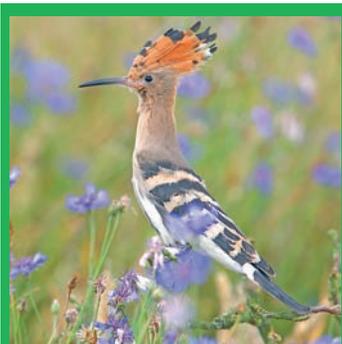
► La TFCE va rapporter plus que les baisses des dotations

VRAI, mais le surplus sera majoritairement affecté aux investissements de la Ville en faveur de l'efficacité énergétique, et notamment aux travaux d'isolation des bâtiments municipaux, géné-

rant de nouvelles économies.

► La TFCE est une « bonne » taxe

VRAI. Elle incite les usagers à modérer leur consommation, et au final à réaliser des économies, dans un environnement où l'énergie coûte de plus en plus cher. C'est ce que recommande le professeur Jacques Percebois, Directeur du Centre de recherche en économie et droit de l'énergie, pour qui la politique de vérité des prix est saine car elle oblige le consommateur à adopter des comportements vertueux pour économiser l'énergie. Il note cependant qu'il vaut « mieux aider directement ceux qui en ont besoin via des mesures sélectives que d'aider tout le monde par des tarifs subventionnés qui n'envoient pas les bons signaux au marché et conduisent à des comportements pervers ». C'est ce qu'a fait le CCAS de Villers-lès-Nancy en distribuant des kits énergie, composés notamment de lampes basse consommation, de mousseur pour robinets et de multiprises à interrupteur.



Conférence de Régis Cavignaux,
photographe naturaliste

Le jeudi 25 octobre 2012 à 20 h
au Château M^{me} de Graffigny

Régis Cavignaux nous invite à découvrir, à travers une conférence illustrée, la faune et la nature au cœur de l'hiver japonais, parallèlement à son exposition « Métamorphoses » programmée du 12 octobre au 4 novembre 2012 à la Galerie M^{me} de Graffigny.

Au fil des photographies projetées et commentées, on peut ainsi admirer la parade nuptiale des grues, les comportements extraordinaires des macaques pour se protéger du froid, le ballet sonore des cygnes chanteurs et bien d'autres merveilles de l'archipel nippon.

Cette conférence, d'une durée de 50 minutes environ, sera par ailleurs suivie d'une séance de dédicace des principaux ouvrages de Régis Cavignaux.

Guide 2013 des acteurs économiques et professionnels de santé villarois

La Ville va prochainement adresser aux acteurs économiques (entreprises, commerçants, artisans, professions libérales) et professionnels de santé villarois un questionnaire pour préparer la 3^e édition du « Guide des acteurs économiques et professionnels de santé villarois » de Villers-lès-Nancy, et le distribuer à l'ensemble des Villarois.

Si vous n'avez pas reçu votre « fiche acteur économique et professionnel de santé villarois », faites-vous connaître auprès du service Développement économique au 03 83 92 32 48.

Inscriptions sur les listes électorales

- Vous avez changé d'adresse à Villers-lès-Nancy entre le 1^{er} janvier 2010 et aujourd'hui ?
- Vous avez emménagé à Villers-lès-Nancy en 2012 ?
- Vous n'avez pas reçu votre carte d'électeur pour les dernières élections ?

Contactez rapidement le service Elections au 03 83 92 12 15 pour régulariser votre inscription sur les listes électorales.

Inscrivez-vous au concours des maisons décorées de Noël avant le 10 décembre 2012 !

Le concours des maisons décorées de Noël évolue en 2012 : inscription préalable, concours individuel ou de groupe (immeubles, placettes, pâtés de maisons...). C'est toujours le Conseil municipal d'enfants qui jugera les décors, le 19 décembre 2012 cette année.

Informations et inscriptions auprès du service Jeunesse au 03 83 92 32 49.

Bulletin d'inscription à découper en dernière page

Médaille de la famille : appel à candidature

Les mères de famille dont tous les enfants sont français, ayant élevé au minimum 4 enfants et dont l'aîné a 16 ans révolus peuvent obtenir la médaille de la famille française. 3 médailles honorifiques sont décernées :
■ bronze pour 4 ou 5 enfants
■ argent pour 6 ou 7 enfants
■ or pour 8 enfants ou plus

Si vous remplissez ces conditions, présentez votre candidature auprès du service Solidarité au 03 83 92 12 18.

Atelier gym autonomie

Un atelier destiné aux seniors, proposant des exercices de gymnastique adaptés au maintien de leur autonomie, est organisé tous les jeudis de 15 h à 16 h au foyer Paul Adam.

Plus d'informations : service Solidarité au 03 83 92 12 18.

Décès de Mme Lucienne Gauzes

La doyenne de Villers-lès-Nancy, Madame Lucienne Gauzes est décédée le 21 septembre 2012 à l'âge de 109 ans. La ville de Villers-lès-Nancy présente ses sincères condoléances à sa famille.



Activités pour les jeunes pendant les vacances de la Toussaint

Le PAJ propose aux 11-17 ans un programme d'activités variées.
Informations : action.jeunesse@wanadoo.fr ou au 03 83 94 16 37.

Le COS Tennis organise des stages tennis/multisports pour les jeunes de 5 à 16 ans de tous niveaux par demi-journée (matin ou après-midi)
Informations : <http://club.fft.fr/villersstennis> ou au 03 83 40 50 32

Clairlieu animation propose du 29 au 31 octobre 2012
■ un stage de porcelaine de 14 h 00 à 16 h 00 au tarif de 20 € pour les 12-13 ans et 25 € pour les adultes,
■ un stage de cirque de 14 h 00 à 17 h 00 au tarif de 38 € pour les enfants de 4 à 12 ans.
Inscriptions : 03 83 28 44 19

Branchez-vous sur votre kiosque citoyen !

Votre mairie en ligne, ouverte 24h/24 et 7j/7 :
www.villerslesnancy.fr/fr/villers.html

Toutes les semaines, recevez par courrier électronique, les temps forts du week-end et de la semaine à venir. Inscrivez-vous sur :
<http://www.villerslesnancy.fr/fr/villers.html>

« Likez » et commentez les infos de Villers-lès-Nancy sur la page officielle de la ville : **<http://www.facebook.com/VillerslesNancy>**

L'actualité express villaroise en 140 signes :
www.twitter.com/villerslesnancy

Et aussi les mini-sites dédiés :

■ La fête des vendanges :
<http://fetedesvendanges.villerslesnancy.fr/>

■ Le salon du livre :
<http://www.salondulivreloirain.fr/>

■ La semaine de la santé :
<http://semainedelasante.villerslesnancy.fr/>

Des sangliers indigestes

En France, le nombre de sangliers a été multiplié par cinq en vingt ans. Une prolifération qui aurait réjoui Obélix. Dans la réalité, elle pose de multiples problèmes. A Villers, la présence des suidés au cœur même des jardins et des propriétés est récurrente. Face aux dégâts causés, le nombre de Villarois qui se plaignent ne cesse de s'amplifier.

La Ville a pris le taureau par les cornes. Notamment en demandant des battues administratives. La dernière date du 22 septembre. « Les secteurs Paul Muller et Cottages avaient été neutralisés de 7 h à 10 h » rappelle Jean-Jacques Delmas, adjoint délégué à l'Administration générale, à la police et à la sécurité. « Ce n'est jamais une mince affaire d'organiser une battue à proximité des routes et des maisons. Les consignes de sécurité sont strictes, il y a des codes à respecter. »

Une traque conduite par le Lieutenant de Louveterie Philippe Kieren et une équipe de onze spécialistes selon une technique éprouvée. « Un groupe de rabatteurs devait dénicher les sangliers et les pousser vers les lignes de fusil, sur le plateau. Que des tirs fichants, pas de tir horizontal, pas de tirs en direction des bâtiments et des routes. » Quatre animaux ont finalement été débusqués, deux ont été blessés et deux autres abattus. Un résultat à apprécier avec recul. « On ne peut jamais garantir un résultat, ils sont là ou pas » reconnaît Philippe Kieren. « Mais il faut savoir que nous avons tué soixante-quinze bêtes depuis le début de l'année sur les communes de la Communauté urbaine du

Grand Nancy, contre vingt en 2011. On bat tous les records d'intrusion dans le secteur compris entre la bretelle de Laxou et Houdemont. »

Une muraille de Chine

Les grosses gelées de février ne sont pas étrangères à cette invasion. Pour se protéger du froid, les sangliers sont descendus dans les zones en friche de la cuvette de l'agglomération. En particulier autour de l'avenue Paul Muller, où les jardins ont fait figure de terre promise. D'autres raisons sont clairement identifiées pour expliquer l'attraction des cochons sauvages sur notre commune : la disparition de passages naturels, l'appauvrissement des fruits forestiers suite à la tempête de 1999, les difficultés de repérage dans une forêt qui fut détruite à 80 % sur 1.000 hectares, une permanence en eau à proximité de Clairlieu, ou encore le bois de la Champelle, une zone réservée où jamais ne pointe l'ombre d'un fusil.

Si la Municipalité enjoint la population à ne pas nourrir ces animaux et à clôturer les jardins, Pascal Jacquemin a, de son côté, décidé de tout mettre en œuvre pour réguler un phénomène qui peut



menacer la sécurité des habitants ou causer des accidents de la route. D'où sa décision d'interpeller l'Etat, la CUGN, la Direction interdépartementale des routes de l'Est et le Conseil général. Et d'envisager les points d'amélioration possibles sur la « barrière artificielle » qu'il conviendra de rendre infranchissable pour les sangliers. « La plus grosse ouverture identifiée part de la bretelle de Laxou jusqu'à Houdemont-Ludres,

soit huit kilomètres qui jouxtent la forêt de Haye au niveau de l'A33 » indique Philippe Kieren.

D'où les propositions de Pascal Jacquemin pour créer des passages canadiens en travers des deux ponts qui franchissent l'autoroute afin de bloquer les bêtes, et installer une protection grillagée le long de l'A33. Une muraille de Chine en quelque sorte.

Réunion publique sur les sangliers jeudi 18 octobre 2012 à 20 h 30 salle Déruet

Intervenants :

Philippe Kieren, Lieutenant de Louveterie, responsable du secteur de Nancy
Pierre Baumann, Conseiller général du canton de Laxou-Villers,
Philippe Schott, Direction départementale des territoires



Un complexe hôtelier à Villers

pour plumes et antennes !

Les oiseaux, indispensables compagnons du quotidien urbain, produisent par leur présence et leur chant une ambiance appréciée de tous. Ce sont aussi des alliés sans pareils pour réduire les populations d'insectes nuisibles aux plantes.

La mésange bleue, par exemple, consomme 12.000 insectes pendant la saison de nourrissage des jeunes. Dans l'écosystème urbain, les oiseaux utilisent les cavités des arbres morts pour y faire leur nid. Mais en ville, ces arbres sont souvent abattus pour des raisons de sécurité. Les excavations offertes dans les bâtiments anciens pour nicher disparaissent au profit de l'isolation lors des opérations de rénovation. Autant de refuges et d'anfractuosités naturelles qui se raréfient, y compris dans les constructions modernes qui n'offrent plus ces accès de par leur conception.

Se pose alors la question de la création d'habitats de substitution pour réduire cette crise du logement de l'avifaune. D'où l'idée lancée par Pascal Jacquemin fin 2011. « J'avais alors proposé, au cours de la ren-

contre annuelle avec les acteurs économiques, d'aider la commune à financer des nichoirs à oiseaux qui seraient installés sur les bâtiments communaux et dans les parcs publics dans un premier temps. »

Une idée qui a depuis fait son chemin avec un parrainage dont le montant a été fixé à 50 euros par donateur. Une somme qui finance l'achat des nichoirs et leur entretien. « Poser des nichoirs est un acte de protection de la nature qui n'a rien de dérisoire. Une espèce peut être maintenue grâce à cette seule action » poursuit le maire. « La méthode offre l'avantage d'être à la portée de tous, mais aussi de procurer des cavités bien adaptées aux besoins des oiseaux à accueillir; et de mettre les nichées à l'abri de la prédation. »

A ce jour, plus de trente entreprises villaroises ont apporté leur contri-



bution. « C'est à la fois un geste écologique et une manière pour les acteurs économiques de participer à la préservation de la biodiversité sur la commune. Un petit pas pour l'environnement, un grand pas pour des entreprises désireuses de participer à la transition écologique en marche. » La construction des nichoirs a été confiée aux enfants

de l'accueil de loisirs sans hébergement de la ville de Villers-lès-Nancy, en partenariat avec le Centre permanent d'initiatives en environnement et la Ligue de protection des oiseaux.

Autant de refuges urbains qui ont pris place le 10 octobre au cœur du jardin Madame de Graffigny.

ErDF labellisé refuge LPO



Lorsque Pascal Jacquemin a proposé aux acteurs économiques d'aider la commune à financer des nichoirs à oiseaux, il a trouvé le soir-même une oreille particulièrement attentive à ses propos. Celle d'Emmanuel Del-Sordo, directeur territorial Meurthe-et-Moselle à l'agence ErDF du boulevard Cattenoz.

« Depuis plus de dix ans, ErDF s'investit dans la diminution des impacts de son activité sur l'avifaune, notamment en améliorant la visibilité des lignes électriques ou en les équipant de protections. » déclare Emmanuel Del-Sordo.

Il ajoute que « de véritables corridors écologiques indispensables aux exigences de déplacement des oiseaux sauvages. Et à un échelon local, la proposition du maire de Villers-lès-Nancy

m'a tout de suite séduite. Nous étions nous-mêmes déjà engagés dans une démarche de partenariat avec la Ligue pour la protection des oiseaux de Lorraine, dans le cadre d'un plan de développement au service de la biodiversité et de la protection des oiseaux. Laquelle s'est concrétisée par la signature d'une convention avec la LPO, le 11 janvier dernier. »

Les deux partenaires ont ensuite poursuivi leur réflexion au vu des deux hectares de parc arboré dont dispose le gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité à Villers-lès-Nancy. Pour aboutir, le 2 mai 2012, à la signature d'une convention où ErDF est officiellement labellisée « Refuge LPO. »

Un refuge LPO est un terrain public ou privé de toute taille et de toute nature. Son gestionnaire ou son propriétaire

utilise sur son balcon, dans son jardin ou dans les espaces verts des communes, des techniques respectueuses de l'environnement, économes en énergie, et adopte des principes de gestion écologique qui favorisent la biodiversité. « On a recensé dix-sept espèces d'oiseaux sur le parc, martinets noirs, étourneaux sansonnets, mésanges bleues, pinsons des arbres, etc. » révèle Emmanuel Del-Sordo. Nous avons planté des haies à baies appréciées des oiseaux et installé des nichoirs dans les arbres du parc. »

Une manière pour ErDF de contribuer à la protection des espèces et à la conservation des espaces naturels. « Et faire de nos salariés les premiers ambassadeurs de la biodiversité de proximité au quotidien. Cette démarche rejoint celle de la ville de Villers-lès-Nancy que l'on souhaite valoriser en commun. »

Les décisions du Conseil municipal

20 juin 2012

Revalorisation des tarifs municipaux au 1^{er} juillet 2012

Le Conseil municipal a adopté, à l'unanimité, une augmentation moyenne de 3 % des tarifs municipaux existants à l'exception de ceux relevant de dispositions réglementaires les encadrant. Les tarifs sont consultables sur <http://www.villerslesnancy.fr/fr/tarifs-municipaux.html>

Revalorisation de l'indemnité de nourriture des assistantes maternelles de la Crèche familiale municipale au 1^{er} août 2012

L'indemnité de nourriture fait partie, entre autres, de la rémunération des assistantes maternelles. Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'augmenter cette indemnité de 3 %, soit à 2,86 € (2,77 € depuis le 1^{er} août 2011).

Subvention exceptionnelle à l'Association Villers Handball

Le Conseil municipal a attribué, à l'unanimité, une subvention de 500 €

à l'association Villers Handball pour le déplacement de son équipe - 16 ans à un tournoi international en Italie.

Fonds de soutien au projet éducatif et social du Conseil général

Le Conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, la Ville à solliciter une subvention d'un montant de 11 472 € auprès du Conseil général pour la structure d'accueil collectif de la Sapinière et la crèche familiale afin de développer des actions nouvelles et de renforcer des axes pédagogiques déjà débutés.

Dénomination du mail de Clairlieu

Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de dénommer le mail de Clairlieu : mail Professeur Jean Fléchon (M^{me} Christine Fléchon-Paglia n'a pas pris part au vote). La ville de Villers-lès-Nancy a ainsi souhaité rendre un hommage au Professeur Jean Fléchon, président de la société coopérative HLM « Le Nid » lors du projet de construction du quartier de Clairlieu et qui s'est éteint en 2010.

25 septembre 2012

Participation communale à l'acquisition de composteur

Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, le versement d'une somme de 10 € pour l'achat d'un composteur par foyer villarois.

Demandes de subventions pour l'aménagement et l'équipement de la structure multi accueil Louise Martin

Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de solliciter des subventions pour un montant total de 70 000 € auprès de la Caisse d'allocations familiales de Meurthe-et-Moselle, du Conseil général de Meurthe-et-Moselle et du Ministère de l'Intérieur pour l'aménagement et l'équipement de la structure multi accueil du Centre Louise Martin.

Participation de la Ville à la Charte du cœur

Depuis 2007, la Ville adhère à l'association Grand Nancy Défib' et est signataire de la Charte du cœur qui fixe le

cadre des relations entre ses différents signataires (la Communauté urbaine de Grand Nancy, le CHU de Nancy et différentes villes du territoire) dans la gestion de cette mission de santé publique au service des populations. Le Conseil municipal a donc autorisé, à l'unanimité, la signature de l'avenant n° 2 à la Charte du cœur pour faciliter la mise en place de ce programme citoyen et solidaire.

Ce programme a pour objectif d'obtenir un taux de survie de 15 à 20 % des victimes d'arrêt cardiaque et est destiné à venir compléter le travail des équipes de secours conventionnels existants.

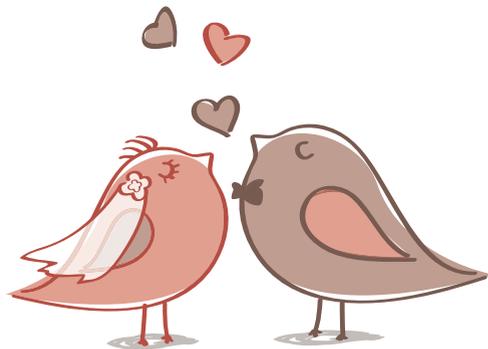
Dénomination de la salle du Conseil Municipal

Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de dénommer la salle du Conseil municipal salle René Bodin. René Bodin a marqué toute une époque de la vie communale ayant été élu sans discontinuer pendant près de 27 ans. La ville de Villers-lès-Nancy a ainsi souhaité rendre hommage à René Bodin, adjoint au maire décédé le 25 novembre 2010 à l'âge de 69 ans.

Carnet

Tous nos vœux de bonheur !

Mariages



- Claire Pillot et Matthieu Geist le 26 mai 2012
- Sonia Barret et John Mahler le 26 mai 2012
- Salima Boudiaf et Fouade Ghelis le 2 juin 2012
- Sophie Acamer et Jean-Christophe Vallance le 30 juin 2012
- Aurélia Weber et Vincent Borel le 6 juillet 2012
- Emilie Krauth et Christophe Noël le 28 juillet 2012
- Justine Mulic et Laurent Bouvard le 4 août 2012
- Anaïs Chantome et Guillaume Simon le 11 août 2012
- Audrey Mongars et Laurent Larue le 1^{er} septembre 2012
- Stéphanie Didier et Yann Caillet le 15 septembre 2012

Naissances



- Martin Heulard le 23 février 2012
- Alyssia Caron le 28 février 2012
- Elanos Barros le 2 mars 2012
- Céleste Jacquemet le 2 mars 2012
- Marius Gauzelin le 31 mars 2012
- Audrey Bierer le 5 avril 2012
- Paul Stambouli le 20 avril 2012
- Lisa Bouzier le 7 mai 2012
- Axel Palka le 17 mai 2012
- Nathael Henry Lebsir le 19 mai 2012
- Arthur Hacquard le 19 juin 2012
- Alexi Pierre le 25 juin 2012
- Oscar Romary le 21 juillet 2012
- Nathanael Lindini le 21 juillet 2012
- Ernesto Bertaud le 20 août 2012
- Enael Maimbourg le 23 août 2012
- Louise Keiflin le 25 août 2012

Félicitations aux nouveaux mariés et bébés villarois !

Expression des groupes politiques

Dans le cadre de la loi « Démocratie de proximité », cet espace de débat démocratique est destiné à la libre expression des groupes politiques. Chaque signataire est responsable de son propos.



Le vrai sens des responsabilités !

Dans le précédent bulletin au printemps dernier, nous formulions l'espoir d'un changement politique à la tête de notre pays. Notre majorité ne peut qu'être satisfaite de ce changement de cap voulu par les Français. Et si cette rentrée se passe toujours sous le signe d'une des crises les plus graves que nous ayons connue, on peut constater que les nécessaires efforts de redressement seront plus équitablement répartis qu'ils ne l'avaient été auparavant. D'ores-et-déjà, c'est un budget de combat contre cette crise qui est en cours d'élaboration.

Consciente des difficultés auxquels nos concitoyens sont de plus en plus confrontés, notre Municipalité se devait de poursuivre dans la même voie de la solidarité, tout en maintenant une forte qualité de services auxquels notre population a droit.

L'objectif sera donc maintenu de contenir le niveau d'endettement et de maîtriser strictement la fiscalité locale. Mais la responsabilité oblige à dire que les bases d'une saine politique municipale est d'assurer les financements qui permettent d'atteindre les objectifs fixés. A notre opposition qui récuse la moindre de nos dépenses et la moindre de nos recettes tout en prétendant avoir une vision politique pour Villars, nous avons déjà tenu à rappeler la légitimité des actions entreprises jusqu'alors. **Ainsi, durant l'année écoulée, ce sont 11.742 € qui ont été distribués sous la forme d'aides au chauffage pour les plus démunis ainsi que 2.500 € de prise en charge d'une partie de la consommation électrique des foyers les plus fragiles.** Voilà un exemple de la politique solidaire qu'il nous faut poursuivre surtout dans ce contexte actuel.

En ces temps difficiles, on ne pouvait pas baisser la garde quant à nos actions en matière de culture (qui oserait prétendre qu'il ne fallait pas mener à son terme la réhabilitation de la salle des fêtes des Ecraignes ?) d'éducation (fallait-il surseoir à l'équipement d'un nouveau self dans les cantines de la commune ? Assurément non !) de petite enfance (on admettra aisément que la future crèche Louise Martin réponde à un réel besoin), de sport (les sportifs se plaindraient-ils d'avoir reçu une nouvelle piste d'athlétisme ? Non bien sûr !) de développement durable (après le soutien aux installations de chauffage solaire, n'a-t-on pas dernièrement décidé de soutenir l'équipement des particuliers en récupérateurs d'eau de pluie ?) On pourrait ainsi continuer à énumérer nombre de nos actions qui vont exactement dans le sens des attentes des Villarois et il faut que chacun soit assuré du soutien le plus déterminé de notre Municipalité. C'est en cela que cette crise pose avec le plus d'acuité le sens de nos responsabilités municipales.

Pascal Brenneur, Président du groupe majoritaire

La saison où tombent les feuilles...d'impôts

C'est la saison : les Villarois reçoivent leurs feuilles d'impôts locaux. Si la nouvelle n'est jamais bonne, à Villars, depuis maintenant 11 ans sans interruption, elle est encore moins bonne qu'ailleurs. En effet, chaque année, oui, chaque année, la municipalité augmente les taux.

« Comme tout le monde ! », diront les plus blasés. Non, désolé, pas comme tout le monde, plus que tout le monde. Cette année encore, les taux augmentent mais souvenez-vous de la hausse indécente, en pleine crise économique, de 7,9% de l'an passé ! Il vaut mieux s'en souvenir car cette hausse, elle joue encore cette année, mais avec une bonne tranche supplémentaire.

Les petits ruisseaux faisant les grandes rivières, ces augmentations successives ont fini par faire une ponction importante sur les budgets des Villarois.

Et l'imagination fiscale n'ayant pas de fin, la municipalité vient d'inventer un prélèvement nouveau : la taxe sur l'électricité. Merveilleux instrument qui permet d'imposer les Villarois à partir de leur facture d'électricité. Au total, 18 euros par foyer, ce qui représente l'équivalent de 4 points d'impôts communaux en plus ! Pensez-y lors de votre prochaine facture, c'est aussi une feuille d'impôts communaux.

Pour se justifier, le maire invoque deux arguments.

Le premier fait pleurer : « oui, mais ça se fait déjà à Nancy. » La belle affaire, quand on sait que cela se fait à Nancy depuis 20 ans et que les taux des impôts ordinaires à Nancy, eux, sont au niveau du début du siècle... **Cherchez, monsieur le maire, qui matraque les contribuables chaque année plus fort,** et même, comme vous le faites en 2012, plusieurs fois par an, vous aurez plus de mal à trouver.

Le second fait frémir pour l'avenir : « c'est pour compenser des recettes que nous n'avons plus ». Si chaque fois qu'une recette disparaît, le contribuable villarois compense, craignons que les années qui viennent soient encore plus dures. Et en fait, les recettes perdues ne sont que de 70.000 euros, quand la taxe rapportera 135.000. **Vous pourriez tout de même, monsieur le maire, prendre exemple sur le Président que vous soutenez :** au moins, quand il cherche 30 milliards, il en économise 10 !

François Werner

Pour le groupe d'opposition Villars-Vitalité

Alain Chardon

Relations avec la CUGN

Au cours du conseil municipal du 20 septembre 2011, Marie-Christine Marnier, adjointe déléguée aux Relations avec le Grand Nancy, a commenté le rapport d'activité 2011 du Grand Nancy. Ce rapport est consultable sur simple demande en Mairie.

Après avoir adressé ses remerciements aux agents communautaires et villarois pour leur implication et leur travail, Marie-Christine Marnier a noté que « ce document est incontestablement utile et intéressant puisqu'il recense les compétences communautaires. » Elle a ajouté que « sur la forme, il s'agit d'un rapport riche en informations et très chiffré dans lequel on remarque d'ailleurs une volonté plus affirmée cette année d'inscrire de façon plus systématique le coût de chaque projet. »

Toutefois, pour elle « encore faudrait-il que les chiffres soient exacts, ce qui n'est pas toujours le cas. Ainsi, par exemple, la place Charles III est mentionnée deux fois, preuve supplémentaire de l'intérêt que le président du Grand Nancy lui accorde aujourd'hui. Mais au fil des pages, le montant des travaux semble subir une inflation impressionnante : 5,2 millions d'euros en page 11 puis 8,5 millions pour le même projet en page 18. »

Elle a également cité également le boulevard Meurthe-Canal dont la première section coûterait 18 millions d'euros selon le rapport d'activité 2011 au lieu de 11 millions selon le rapport de 2010, et conclut « il est ainsi parfois difficile de bien évaluer précisément la politique du Grand Nancy à l'aune de ce rapport. »

Avant de détailler quelques dossiers d'actualité, qui touchent l'ensemble des Grands Nancéiens, elle a pointé « un nouveau record pour l'endettement de la Communauté urbaine, à hauteur de 2163 euros par habitant. »

Pour elle, quelques chiffres sont à noter particulièrement. Celui de l'investissement, 168,7 millions d'euros en 2011, contre 132,6 en 2010 soit 27,20 % d'augmentation, ce qui permet de faire fonctionner des entreprises et celui du fonctionnement, 9,7 millions d'euros en 2011, contre 6 en 2010 soit 28 % d'augmentation, tout en regrettant de ne pas en avoir le détail.

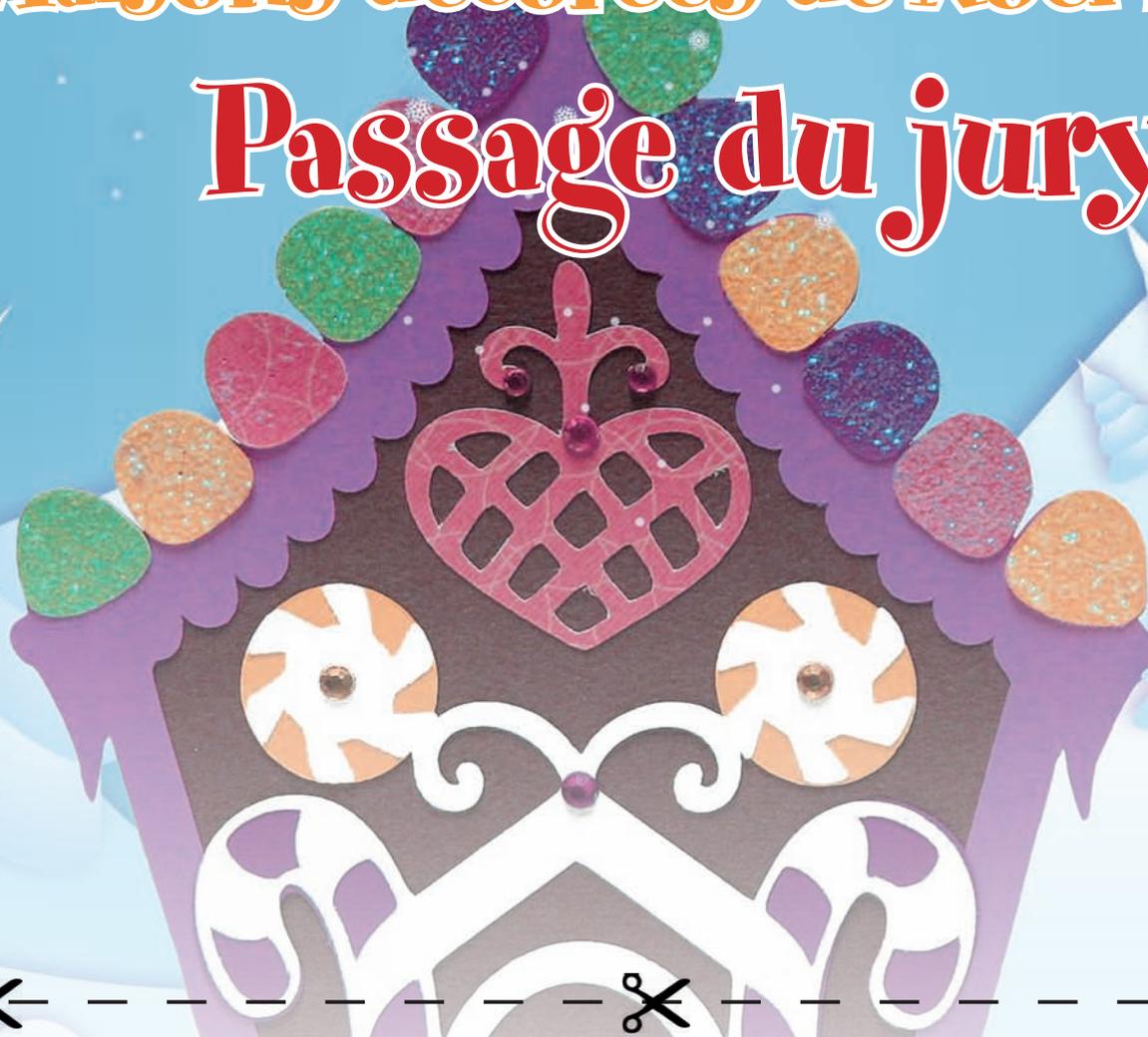
A propos d'Artem, elle a regretté la forte inflation des coûts, entre 2010 et 2011 +165,9 %, et la réduction de

moitié des budgets consacrés au développement universitaire en général. Pour ce qui est des transports urbains, en baisse de 25 %, elle espère que « les budgets 2012 et 2013 seront calés afin que les Grands Nancéiens, dont les Villarois, puissent prendre les transports en commun, adaptés à leurs besoins. » Autre regret, celui de ne pas savoir sur quels postes a porté la baisse de 1,3 millions d'euros des crédits en matière de voirie et de grandes infrastructures.

En conclusion, Marie-Christine Marnier s'est demandé, à la lecture de ce rapport, si la Communauté urbaine est bien l'outil adapté au service des habitants des vingt communes, alors qu'elles seules, élues au suffrage universel, portent la légitimité.

Maisons décorées de Noël 2012

Passage du jury



— — ✂ — — ✂ — — ✂ — —

Bulletin d'inscription

Je participe à l'édition 2012 des maisons décorées de Noël

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone (facultatif) :

Email (facultatif) :

Inscription individuelle collective

Adresses concernées (si inscription collective) :

A renvoyer au service Jeunesse,
Hôtel de ville - BP 80028 - 54601 Villers-lès-Nancy Cedex
ou par mail : education@villerslesnancy.fr